

L'an deux mille onze, le quinze mars à seize heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept mars deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés :  
Pouvoirs :  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés :

**Présents(es)**

Marcel BAGARD,  
Marc BONNARD,  
Marie BOUCHEZ,

Jean-Pierre BUIX,  
Bruno LAGIER,  
Christine NIVOU,

Hervé RASCLARD,  
Michel TACHE

**Pouvoirs**

Michèle EYBALIN à Hervé RASCLARD, Nicolas ROSIN à Christine NIVOU

**Excusés(es)**

Annie AGIER, Jean-Marie BERTRAND, Pierre COMBES, Corinne MOREL-DARLEUX

\*\*\*\*\*

**Objet : Lancement d'un répertoire et d'un agenda culturels sur les territoires du projet de Pnr et du Pays « Une Autre Provence »**

A l'occasion du diagnostic territorial, établi dans le cadre du projet de Parc naturel régional, l'isolement et les difficultés de communication des acteurs culturels du territoire sont apparues comme un handicap à leur professionnalisation et à la pérennisation des structures culturelles. Dans ce cadre, la constitution d'un répertoire des acteurs culturels, associé à un agenda, est apparue comme un outil destiné à favoriser les liens entre ces acteurs. Ce projet a été évoqué et discuté à plusieurs reprises lors des réunions du groupe de travail « pratiques culturelles » et des deux forums culturels qui ont été organisés à Serres et à Nyons, en 2008 et en 2009.

Par ailleurs, un constat identique a été dressé à l'occasion de l'écriture de la charte du Pays « Une Autre Provence » qui couvre une partie du territoire concerné par le projet de Pnr.

Un rapprochement a donc eu lieu entre le Pays « Une Autre Provence » et le SMBP pour engager la création d'un répertoire et d'un agenda culturel à l'échelle des territoires concernés par ces deux structures. Ces outils utiliseront les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet).

Le recensement des acteurs culturels, actifs sur le territoire du projet de Pnr, a été complété par un recensement identique effectué en 2009 sur les communes de la Drôme et du Vaucluse qui ne sont pas directement concernées par le projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales. Au total, ce sont plus de 600 structures ou acteurs culturels qui ont été recensés sur ce territoire.

Au cours des discussions préalables à la mise en place de cet outil, il est également apparu utile d'associer, au répertoire et à l'agenda, un annuaire des ressources qui pourraient être mises à disposition par certains acteurs culturels au profit d'autres structures (matériel, communication, etc.).

Cet outil sera interactif puisque les acteurs eux-mêmes rempliront les fiches et communiqueront les renseignements qui les concerneront. Il sera entièrement gratuit pour les acteurs culturels et des coopérations avec des sites déjà existants seront possibles. Il sera accessible depuis le site du Pays et du SMBP, mais des liens pourront être établis avec les sites Internet qui le souhaiteront.

Cet outil doit être développé par le chargé de mission TIC du SMBP, en lien avec le chargé de mission « patrimoines culturels et éducation au territoire ». Par ailleurs, un groupe de travail, composé d'acteurs culturels, a été constitué afin de suivre les évolutions postérieures du site Internet.

Le Président propose donc l'approbation de ce dispositif et demande à être autorisé à déposer toute demande de subvention et à signer tout acte associé à la mise en place et à la valorisation de cet outil.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical approuve cette proposition, et autorise le Président à déposer toute demande de subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD